

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

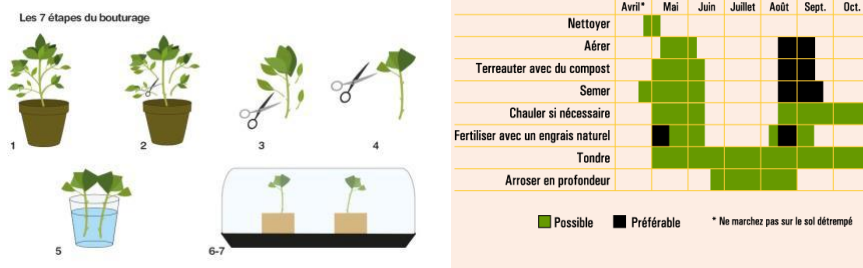
Vendredi 15 septembre 2017



Prochaines activités de la Société

Le mardi 19 septembre : Les boutures avec Réal Dumoulin

Le bouturage est une technique de reproduction des plantes des plus répandues et des plus faciles. C'est justement le temps en septembre de sauver des plantes du jardin pour l'an prochain. Les nouveaux membres apprendront tout sur cette technique et les anciens pourront se remettre à jour. On pourra aussi lors de cette soirée se procurer le matériel nécessaire au bouturage à prix d'amis, des boutures diverses et effectuer des boutures pour culture au local durant l'hiver pour la prochaine saison de culture. Le local de culture devient disponible pour les membres à partir de cette soirée.



Règles de fonctionnement de l'atelier de boutures :

- chacun apporte des boutures de plantes de belle apparence d'extérieur ou d'intérieur (tige de 10 à 15 cm ou 4 à 6 pouces) : aucun plant mère ne sera permis dans le local de culture, mais on peut les apporter à l'atelier pour en faire des boutures;
- les boutures et les plants mères doivent être nettoyés et traités à l'insecticide auparavant ou sur place;
- chaque personne peut apporter son matériel de culture ou en acheter sur place (terreau, contenants, plateaux, etc.);
- chaque personne doit apporter son sécateur;
- les boutures ou les plants doivent être identifiés, et si possible avec une fleur ou une photo de floraison.

Noter que **les personnes qui n'ont pas de boutures pourront en obtenir sur place** et que ceux et celles qui ne voudraient **qu'assister sont aussi les bienvenus**.

Voyage en Montérégie en septembre : vignoble, miellerie et verger	p. 2
Activité récente : Soirée d'information et d'inscription	p. 2
Conseil de saison : Conserver vos plantes gélives pour l'an prochain	p. 3

Le mardi 26 septembre : Conseils de culture et d'entretien pour un gazon en santé avec Verdure, une entreprise spécialisée dans l'entretien du gazon

Réussir à conserver un gazon fourni, en santé et libre de maladies et d'insectes ravageurs constitue un défi que plusieurs personnes ne pensent plus relever. Or, il y a des techniques et des trucs qui permettent de réaliser cet exploit sans utiliser des produits nocifs pour la nature. Un spécialiste de cette entreprise nous livrera tous ses trucs de professionnel.

Vignoble, miellerie et verger en Montérégie le samedi 23 septembre

- 7 h 30 Départ de l'aréna Sainte-Foy
- 10 h 30 Visite du vignoble Domaine des Côtes d'Ardoise et dégustation de 4 vins et d'un cidre
- 11 h 30 Dîner au vignoble, **inclus dans le prix du voyage**
- 12 h 30 Départ pour la miellerie Les Trois Acres
- 13 h 15 Visite de la miellerie, dégustation de produits et présentation de produits de soins
- 14 h 30 Départ pour le verger
- 15 h Visite du verger, cueillette de pommes, achat de produits
- 16 h 45 Départ pour Drummondville
- 18h 30 Souper à Drummondville, **inclus dans le prix du voyage**
- 19 h 30 Départ pour Québec
- 21 h Arrivée à Québec

Coût : 125 \$ membres / 135 \$ non-membres

Veillez libeller votre chèque au nom de la Société d'horticulture de Sainte-Foy pour ce voyage.

Pour information et réservation, contactez Nicole Caron au (581) 981-4441 ou par courriel : nicky101.2008@outlook.fr . . Les tarifs incluent le transport en autocar, le pourboire au chauffeur, les entrées, le dîner, le souper du 23 septembre.

Activités récentes

Le mardi 12 septembre : Porte ouverte, soirée d'information et inscription pour la saison sur place de 19 h 30 à 21 h

Les personnes



Conseils de saison

Conserver vos plantes gélives pour l'an prochain

Lorsque les nuits descendent sous les 10° Celsius, c'est le temps de penser à rentrer les plantes gélives pour les protéger si nous voulons les conserver pour les réutiliser la prochaine année de culture. Oui, mais quelles plantes méritent d'être sauvées ? Voilà la question que se posent tous les jardiniers en cette saison. Certaines plantes qu'on trouve à petits prix dans les grandes surfaces, comme les pélagoniums communs qu'on peut acheter dans les supermarchés au printemps pour 79 ou 99 cents l'unité méritent-ils tous les efforts pour les conserver durant tout l'hiver ? La réponse est sans doute non. La réponse sera sans doute la même pour les vivaces non rustiques qu'on peut acheter en caissettes dans les jardinerie. Il y a tout de même un grand nombre de plantes qui coûtent chers ou qui comportent des caractéristiques particulières et pour ces raisons méritent les efforts que nous mettrons à les conserver pour la prochaine saison de jardinage. De plus, certaines plantes font de merveilleuses plantes de maison durant l'hiver. Faut-il tous les garder en croissance dans la maison durant toute la saison froide ? Certes non, car cela représente trop de travail et exige trop d'espaces dans nos petites résidences d'aujourd'hui.

Il faut donc opérer un tri parmi les plantes qu'il vaut mieux conserver, parmi celles qu'on doit garder en croissance à la chaleur, celles qu'on peut mettre en semi-dormance et celles qu'on peut carrément laisser dormir jusqu'au printemps sans s'en occuper.



Comment procéder pour entrer les plantes dans la maison ?

Il y a trois méthodes pour entrer les plantes dans la maison selon notre tolérance au risque des insectes dans notre demeure.

La première prend beaucoup de temps et d'efforts et ne convient pas pour les personnes qui ont beaucoup de plantes ou de grosses potées à entrer. Elle consiste à dépoter toutes les plantes que nous désirons conserver, laver tout le feuillage et les racines à l'eau, les couvrir d'insecticides, les replanter dans un nouveau terreau stérile dans un pot stérilisé. Avec cette méthode, il est presque certain qu'aucun insecte ne survivra, mais si on a quelques dizaines de plantes ou plus à entrer, cette méthode n'est guère réaliste.

La seconde méthode, celle que je suggère, prend moins de temps et si elle comporte un certain risque d'insectes, il faut se rappeler que les insectes de l'extérieur ne survivent pas dans la maison et que trouver un insecte mort sur le plancher ne tue personne d'autres ! Dans cette méthode, il suffit de faire tremper le pot dans un bac d'eau pour faire fuir ou tuer les insectes qui sont dans le sol et de mettre de l'insecticide sur le feuillage. Ce n'est pas le moment de transplanter les végétaux, car ils doivent plutôt entrer en semi-dormance en cette période et non se remettre à croître, car cette nouvelle pousse risque d'être étiolée faute d'une luminosité dans nos maisons en hiver.

La troisième méthode, plus risquée pour certaines plantes, consiste à laisser les plantes à l'extérieur jusqu'au moment du premier gel, et même après le premier gel pour certaines plantes. Le feuillage est alors en fort mauvais état. À ce moment, presque tous les insectes sont morts ou en dormance dans leurs quartiers d'hiver, dans le sol ou ailleurs. On prend les végétaux, on enlève tout le feuillage, on asperge toute la structure de la plante avec de l'insecticide, ce qui permet de rejoindre tous les petits recoins difficiles à atteindre lorsqu'il y a du feuillage. On entre la plante dans la maison dans son pot ou on la plante dans du terreau stérile dans un pot stérilisé. Il est quasi certain qu'aucun insecte n'est entré. Le seul problème est que certaines plantes réagissent mal à ce traitement choc, mais la plupart s'en remettent fort bien.

Doit-on garder en croissance toutes les plantes pour les réutiliser l'an prochain ?

Bien sûr que non ! Un grand nombre de plantes, en fait toutes les plantes de région plus froide que la région 9 ainsi que certaines plantes de régions plus chaudes, peuvent entrer en dormance complète ou en semi-dormance durant une longue période pour se réveiller le printemps suivant pour une nouvelle saison de croissance. On peut les garder en dormance complète habituellement en chambre froide, soit environ entre 5 et 10° Celsius à la noirceur (certaines comme les amaryllis peuvent être gardées à la température des pièces de la maison).

Pour certaines plantes, la semi-dormance convient mieux. On les garde alors dans une pièce faiblement éclairé et fraîche jusqu'au moment de lancer leur nouvelle saison de croissance au printemps suivant.





Comment savoir quelles plantes survivent à une dormance complète et lesquelles exigent une semi-dormance ? Il faut se renseigner et surtout essayer, car il y a fort peu d'information disponible sur le sujet tant dans les livres, les périodiques ou dans Internet. Voici quelques exemples.

Dormance complète : agapanthes, alocasias et colocasias, amaryllis, brugmensias, bulbes ou assimilés aux bulbes (bégonias rex, cannas, dahlias, glaïeuls, etc.), carex, eucomis, fuchsias, héliotropes, pélargoniums, pennisetums, etc.

Semi-dormance : abutilons, agaves, agrumes, brugmensias, clivias, cordylines, crinums, cupheas, dipladenias, écheverias, euphorbes, jasmins, lantanas, lauriers, succulentes et cactées, etc.

Bref, on peut sauver un grand nombre de plantes, mais comme il y a fort peu d'information disponible à ce sujet, il faut essayer pour le savoir.

Bonne chance dans votre sauvetage de plantes !

Note : pour se désabonner au Bulletin, écrire à chbelange@videotron.ca.

Rédaction : Réal Dumoulin/ Révision linguistique : Judith Brillant